

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

#### **Arrêté du 27 juin 2008 portant nominations à la commission nationale d'appel de qualification de cardiologie et maladies vasculaires**

NOR : SJSH0830911A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu l'arrêté du 30 juin 2004 portant règlement de qualification des médecins ;  
Vu les propositions faites par le Conseil national de l'ordre des médecins le 14 mai 2008,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés à la commission nationale d'appel de qualification de cardiologie et maladies vasculaires, en qualité de représentants de l'ordre des médecins :

- docteur Blaise (Claude), membre titulaire ;
- professeur Reynaud (Jean-Paul), membre suppléant ;
- docteur Benghanem (Mohamed-Mounir), membre suppléant.

#### Article 2

Sont nommés à la commission nationale d'appel de qualification de cardiologie et maladies vasculaires, en qualité de représentants du Syndicat national des spécialistes des maladies du cœur et des vaisseaux :

- docteur Pouchelon (Elisabeth), membre titulaire ;
- docteur Thebaut (Jean-François), membre suppléant ;
- docteur Huberman (Jean-Pierre), membre titulaire ;
- docteur Raphael (Mikhaël), membre suppléant.

#### Article 3

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Paris, le 27 juin 2008.

Pour la ministre et par délégation :  
Par empêchement simultané de la directrice  
de l'hospitalisation et de l'organisation des soins  
et du chef de service :

*Le sous-directeur des professions médicales  
et des personnels médicaux,*

M. OBERLIS